

**TOOSLA**  
**Société anonyme au capital de 598.665,68 euros**  
**Siège social : 42 boulevard de Sébastopol 75003 PARIS**  
**818 223 596 RCS REIMS**

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

**AU 30 JUIN 2024**

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2024 .....</b>	<b>3</b>
1.1.	Chiffre d'affaires au premier semestre 2024.....	3
1.2.	Résultats au premier semestre 2024.....	4
<b>2.</b>	<b>EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2024 .....</b>	<b>7</b>
<b>3.</b>	<b>PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES .....</b>	<b>7</b>
<b>4.</b>	<b>PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES .....</b>	<b>7</b>
<b>5.</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>	<b>7</b>
<b>6.</b>	<b>COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024 .....</b>	<b>7</b>

Le présent rapport financier semestriel a été établi par le conseil d'administration de Toosla (ci-après la « Société ») le 14 octobre 2024, conformément à l'article 4.2 des règles des marchés Euronext Growth en date du 2 mai 2024.

## 1. ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2024

### 1.1. CHIFFRE D'AFFAIRES AU PREMIER SEMESTRE 2024

La Société a diffusé un communiqué de presse en date du 24 juillet 2024 relatif à son chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2024 intégralement reproduit ci-dessous.

**Après un 1<sup>er</sup> semestre en progression de +14,3%,  
Toosla confirme sa trajectoire de croissance rentable**

<i>Données non auditées En milliers d'euros</i>	S1 2022	S1 2023	S1 2024	Variation 23/24
Chiffre d'affaires <sup>1</sup>	2 991	4 792	5 478	+14,3%

24 juillet 2024 – Toosla (code ISIN : FR00140062B9 – code mnémonique : ALTOO), acteur digital de la location de voiture de courte durée, annonce son chiffre d'affaires non audité du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

**Panayotis Staïcos, Directeur Général de Toosla, déclare :**

*« Notre croissance semestrielle est remarquable pour 3 raisons. D'abord parce que nous démontrons notre capacité à maintenir le cap quelle que soit la météo ou les conditions de circulations. Ce 1<sup>er</sup> semestre a été une nouvelle fois semé d'embuches, notamment pendant la période cruciale de juin, et nous avons tout de même généré une croissance à deux chiffres.*

*Ensuite, parce que nous réalisons le tour de force de générer plus de chiffre d'affaires avec moins de voitures. Grâce à l'intelligence de notre algorithme et la pertinence de nos choix stratégiques, nous optimisons le taux d'utilisation de chaque voiture et pouvons ainsi faire plus, et mieux, avec moins.*

*Enfin, parce que nous avons continué à préparer l'avenir avec le déploiement national et que ces initiatives majeures n'auront d'impact qu'à compter du 2<sup>nd</sup> semestre 2024 et nous donnent donc des réserves de croissance pour le futur. »*

**Avec un chiffre d'affaires de 5,5 M€ à fin juin 2024, en croissance de +14,3% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023 et de +83,1% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022, Toosla respecte parfaitement le temps de passage pour atteindre son objectif annuel (12 M€ de chiffre d'affaires) et confirme la trajectoire décrite dans sa feuille de route.**

Cette performance commerciale confirme la capacité de Toosla à entretenir une solide dynamique de croissance vertueuse grâce à une meilleure exploitation de son parc de véhicules. Ainsi, entre le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> semestre 2024, la flotte a baissé de 13,3%, réduisant sensiblement les investissements et les dépenses d'exploitation nécessaires pour générer cette croissance soutenue du chiffre d'affaires. Cette performance est à mettre au crédit de l'optimisation des points de livraison, grâce à l'ouverture des aéroports d'Orly et Roissy Charles-de-Gaulle, et l'ouverture des réservations depuis le site Internet Toosla.com qui optimise le taux de transformation des campagnes publicitaires.

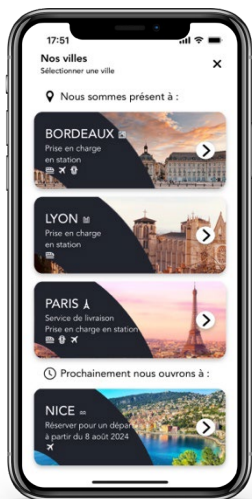
Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle a été réalisée dans un contexte adverse, marqué par la longue séquence électorale et une météo dégradée qui ont freiné la consommation durant le mois de juin.

---

<sup>1</sup> Hors produits de cession de crédit-bail

**Forte de cette solide croissance menée selon les préceptes de la Direction Générale (« faire plus et mieux avec moins »), Toosla anticipe une nouvelle progression sensible de son Ebitda ajusté<sup>2</sup> du 1<sup>er</sup> semestre 2024, attendu supérieur au 1<sup>er</sup> semestre 2023 (0,3% du chiffre d'affaires) et au 2<sup>nd</sup> semestre 2023 (9,2%). La Société sera ainsi dans la course pour atteindre son objectif d'un taux d'Ebitda ajusté annuel de 13,5% en 2024.**

### Développement national et services d'abonnement au 2<sup>nd</sup> semestre 2024



La dynamique du 1<sup>er</sup> semestre 2024 doit être entretenue au cours des prochains semestres grâce aux initiatives prises dans le cadre de la feuille de route autour de deux axes stratégiques majeurs :

- Le déploiement de l'offre sur le plan national, engagé progressivement depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2024 avec l'ouverture du service à **Lyon** (mai), **Bordeaux** (juin) et **Nice** (août) en complément de **Paris**. Ce déploiement permet d'accompagner les clients et de conquérir de nouveaux utilisateurs, en s'appuyant sur des partenaires déjà implantés localement et désireux de rentabiliser leur flotte en bénéficiant de l'attractivité et de la performance de la plateforme de réservation et de gestion de Toosla ;
- Le lancement, à partir de la rentrée 2024, de **MyToosla** et **MyToosla+**, deux nouvelles offres d'abonnement qui feront définitivement passer les automobilistes dans une nouvelle dimension en promettant, pour un budget maîtrisé, de bénéficier du bon véhicule au bon moment.

Avec une offre de services désormais disponible dans 4 grandes métropoles françaises, Toosla va pouvoir s'appuyer sur ce maillage national pour déployer ses tous nouveaux services, MyToosla et MyToosla+, et démontre sa capacité à créer de solides synergies entre ses offres sans investissement additionnel.

### 1.2. RESULTATS AU PREMIER SEMESTRE 2024

La Société a diffusé un communiqué de presse en date du 15 octobre 2024 relatif à ses résultats semestriels 2024 intégralement reproduit ci-dessous.

#### Après un 1er semestre 2024 en forte amélioration, Toosla accélère vers un modèle de plateforme digitale rentable

- Chiffre d'affaires semestriel 2024 de 5,5 M€, en croissance de +14% ;
- Marge d'Ebitda ajusté de 12,2%, contre 0,3% au 1<sup>er</sup> semestre 2023, et division par deux de la perte nette ;
- Stabilité des dettes financières et souscription d'un nouvel emprunt post-clôture ;
- Succès du déploiement national par affiliation et accélération du modèle de vente de services d'accès à la plateforme, économe en capitaux engagés et structurellement très rentable ;
- Confirmation de l'objectif 2024 d'un Ebitda ajusté supérieur à 1,6 M€ contre 0,5 M€ en 2023 ;
- Nouveaux objectifs à moyen terme : forte croissance du chiffre d'affaires et doublement de la marge d'Ebitda ajusté en 3 ans.

15 octobre 2024 – Toosla (code ISIN : FR00140062B9 – code mnémonique : ALTOO), acteur digital de la location de voiture de courte durée, publie ses résultats semestriels 2024 revus par le Conseil d'administration le 14 octobre 2024. Le rapport financier semestriels 2024 sera mis à la disposition du public au plus tard le 31 octobre 2024.

**Jean-François Boucher, Président de Toosla, déclare :**

*« Les résultats semestriels sont à la hauteur de mes attentes, sans accroc, et je tiens avant tout à féliciter le travail de l'ensemble des équipes, sous la conduite de Panayotis Staïcos. Nous avons retrouvé une bonne dynamique et confirmé la qualité de nos actifs. »*

<sup>2</sup> Résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et l'impact de cession de crédit-bail

*Je souhaite que nous allions plus loin désormais dans notre développement vertueux, en privilégiant les activités qui peuvent générer rapidement du profit sans nécessité d'engager d'importants moyens financiers. Ceci est le fruit d'une analyse approfondie sur ce qui fait aujourd'hui la valeur de Toosla : notre plateforme digitale. Elle est unique, innovante, robuste, scalable à l'infini, a mobilisé beaucoup de ressources depuis 2016 et peut être à présent extrêmement rentable.*

*J'ai donc demandé aux équipes de se diriger dans cette direction afin de pouvoir présenter Toosla sous un nouveau jour : plus grand, plus rentable et moins gourmand en capitaux. »*

Données (non auditées) En milliers d'euros	S1 2023	S2 2023	S1 2024	S1 2024 / S1 2023
<b>Chiffre d'affaires<sup>3</sup></b>	4 792	5 727	5 482	+14%
<b>EBITDA ajusté<sup>4</sup></b>	14	526	668	x48
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>0,3%</i>	<i>9,2%</i>	<i>12,2%</i>	<i>+11,9 points</i>
<b>Résultat d'exploitation</b>	(2 995)	(1 631)	(1 444)	-52%
<b>Résultat financier</b>	(600)	(606)	(506)	-16%
<b>Résultat exceptionnel</b>	(6)	6	21	NS
<b>Impôt</b>	-	(2)	-	-
<b>Résultat net</b>	(3 600)	(2 234)	(1 930)	-46%

### Forte amélioration des résultats semestriels

Dans la lignée d'un solide 2<sup>nd</sup> semestre 2023, Toosla a poursuivi l'exécution de sa feuille de route au 1<sup>er</sup> semestre 2024 en portant une attention particulière à l'attractivité de son offre, pour maximiser la satisfaction des clients, et l'optimisation de ses charges d'exploitation, afin d'améliorer structurellement sa rentabilité.

Grâce à l'élargissement de sa gamme (nouvelles marques, nouvelles catégories, nouveaux niveaux de finition), au déploiement de sa nouvelle plateforme de réservation sur tous les écrans (PC/Mac/Smartphones/Tablettes) et à l'ouverture des réservations depuis et vers les aéroports parisiens, Toosla a généré un chiffre d'affaires de 5,5 M€, en croissance de +14%, tout en exploitant 13% de véhicules de moins en moyenne. Cette performance reflète l'excellence de la plateforme digitale d'optimisation des flux de réservation.

Dans le même temps, la discipline budgétaire a permis de réduire les dépenses à toutes les étapes, depuis les coûts directs d'exploitation de la flotte jusqu'aux frais généraux, pour faire passer la marge d'Ebitda ajusté de 0,3% à 12,2%. A noter que cette marge intègre 3% de charges additionnelles relatives à des opérations réalisées en 2022 et 2023. L'Ebitda ajusté ressort ainsi à 0,7 M€.

Fort de ce levier sur la rentabilité opérationnelle et à la baisse de la flotte (moins d'immobilisations), la perte d'exploitation (1,4 M€) et la perte nette (1,9 M€) ont été divisées par deux par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

### Structure financière renforcée post-clôture

Au 30 juin 2024, la trésorerie disponible s'élevait à 1,6 M€ (3,3 M€ à fin 2023) pour une dette financière brute de 16,2 M€ (16,6 M€ au 31 décembre 2023), intégrant 12,5 M€ d'emprunts obligataires directement affectés au financement de la flotte dont la maturité est fixée à 2027 et 0,4 M€ de crédit-bail. Hors ces dettes spécifiquement liées à l'exploitation, l'endettement financier net ressort ainsi à 3,3 M€ pour des capitaux propres de (2,5) M€. Après la clôture, la Société a activé un nouvel emprunt à moyen terme de 4,5 M€ permettant de poursuivre le financement de sa flotte. Dans ce contexte, la Société estime disposer des moyens nécessaires pour financer son activité des 12 prochains mois.

<sup>3</sup> Hors produits de cession de crédit-bail

<sup>4</sup> Résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et l'impact de cession de crédit-bail

## Accélérer la valorisation de la plateforme digitale

Au-delà de la performance opérationnelle réalisée via l'exploitation directe de son offre à Paris, Toosla a mis à profit le 1<sup>er</sup> semestre 2024 pour faire la démonstration de la puissance de sa plateforme. La Société a ainsi lancé avec succès durant l'été son offre dans 3 nouvelles villes (Lyon, Bordeaux et Nice) selon un modèle d'affiliation mutuellement bénéfique. Dès les premières semaines d'exploitation, les partenaires ont généré des revenus par véhicule (RevCar) sensiblement supérieurs à la moyenne du secteur. Dans le même temps, Toosla ne comptabilise que la commission perçue sur les locations (de l'ordre de 20% environ) et assure le marketing pour générer du flux (10% du chiffre d'affaires en rythme de croisière), à l'instar du modèle très lucratif des places de marché, et supporte quelques coûts généraux additionnels (environ 1% des revenus). Cette activité a ainsi vocation à générer un Ebitda ajusté normatif de l'ordre de 40% du chiffre d'affaires comptabilisé<sup>5</sup> pour un investissement initial de seulement quelques milliers d'euros par nouveau partenaire.

Fort de ce solide retour d'expérience, Toosla a décidé d'accélérer ce modèle de déploiement, avec l'ambition d'ajouter au-moins 2 nouvelles villes au maillage national avant la fin de l'année.

Toosla annonce aujourd'hui sa volonté d'aller plus loin dans cette nouvelle démarche de valorisation de sa plateforme technologique avec l'ouverture de négociations avec des acteurs industriels (loueurs, constructeurs, experts de l'autopartage) afin de leur permettre d'exploiter eux-mêmes la technologie Toosla. L'enjeu est majeur puisqu'il permettrait de générer des revenus supplémentaires sans charges additionnelles et sans avoir à supporter les investissements de conquête (dépenses marketing) et d'exploitation (charges de la flotte). Dans cet esprit, les offres d'abonnement, MyToosla et MyToosla+, qui doivent définitivement faire passer les conducteurs dans une nouvelle dimension en promettant, pour un budget maîtrisé, de bénéficier du bon véhicule au bon moment, ont vocation à être lancées et exploitées en marque blanche par de futurs partenaires.

## Confirmation de la rentabilité à court terme et nouveaux objectifs à moyen terme

Dans ce contexte, Toosla pivote d'une activité de prestataire de services de location courte durée, avec tous les défis liés à ce métier (coûts d'exploitation, saisonnalité, capitaux investis, concurrence de gros acteurs), à une activité de fournisseur de solutions technologiques innovantes. Ce modèle, qui conduit à comptabiliser moins de chiffre d'affaires (uniquement les commissions et non l'intégralité du volume d'affaires qui transite par la plateforme), génère structurellement plus de rentabilité et nécessite moins de capitaux.

Ainsi, Toosla vise un Ebitda ajusté d'environ 1,6 M€ en 2024, conforme à son objectif annoncé en début d'exercice<sup>6</sup> et 3 fois supérieur à celui de 2023, pour un chiffre d'affaires annuel attendu proche de celui de 2023 (10,5 M€).

Au-delà, la montée en puissance de ce modèle de plateforme doit permettre de faire progresser le chiffre d'affaires de l'ordre de 70%, pour dépasser les 17 M€, et quasiment doubler la marge bénéficiaire, soit un taux d'Ebitda ajusté de plus de 25%, à l'horizon 2027.

**Panayotis Staïcos, Directeur Général de Toosla, conclut :**

*« Maintenant que nous avons démontré notre capacité à bien exploiter notre plateforme à Paris, nous pouvons sereinement faire monter de nouveaux partenaires à bord. Nous gardons surtout notre singularité, donc de l'avance sur nos concurrents, en étant une plateforme développée et exploitée par des professionnels de la location de voiture, et pas une pure start-up tech, et destinée à des professionnels et non aux particuliers. Ceci nous assure une différenciation essentielle et une capacité à générer rapidement des flux importants grâce aux volumes que peuvent apporter des acteurs majeurs avec lesquels nous discutons aujourd'hui. »*

---

<sup>5</sup> 8 € de marge après dépenses marketing et frais généraux pour 20 € de chiffre d'affaires comptabilisé sur une location de 100 €

<sup>6</sup> Soit environ 13,5% de marge d'Ebitda ajustée pour 12 M€ de chiffre d'affaires dans le modèle initial

## **2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2024**

Les événements importants survenus au cours du premier semestre 2024 sont décrits dans le communiqué de presse relatif au résultat de la Société au cours du premier semestre 2024, diffusé le 15 octobre 2024 et reproduit au paragraphe 1.2 du présent rapport ainsi que dans la note 2.2 et 2.3 de l'annexe « Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice » de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2024 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles sur le site Internet de la Société (<http://www.toosla-bourse.com/>).

## **3. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

L'exécution des transactions avec les parties liées au cours du premier semestre 2024 est décrit à la note 5.3 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2024 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport. Les conventions règlementées et les conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont décrites dans le rapport de gestion 2023.

Le rapport de gestion 2023 et le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées présenté lors de l'assemblée générale du 28 juin 2024 sont disponibles sur le site Internet de la Société (<https://www.toosla-bourse.com/>).

## **4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

Les risques auxquels le groupe, auquel la Société appartient, est confronté sont exposés au paragraphe 1.6 du rapport de gestion du conseil d'administration de la Société, incluant le rapport de gestion du groupe, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ils n'ont pas connu d'évolution significative depuis la publication du rapport de gestion le 26 avril 2024 et sa présentation aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 28 juin 2024.

Le rapport de gestion 2023 est disponible sur le site Internet de la Société (<http://www.toosla-bourse.com/>).

## **5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Les événements postérieurs à la clôture des comptes semestriels au 30 juin 2024 sont décrits dans la note 5.5 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2024 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société depuis le 30 juin 2024 sont disponibles sur le site Internet de la Société (<http://www.toosla-bourse.com/>).

## **6. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024**

# Etats financiers consolidés

## Groupe TOOSLA au 30 juin 2024



## Table des matières

<b>I.</b>	<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....</b>	<b>3</b>
1.1	Compte de résultat consolidé .....	3
1.2	Bilan Actif consolidé .....	4
1.3	Bilan Passif consolidé .....	4
1.4	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	5
1.5	Variations des capitaux propres .....	6
<b>II.</b>	<b>NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....</b>	<b>7</b>
2.1	Bases de préparation des comptes consolidés.....	7
2.2	Présentation du groupe.....	7
2.3	Faits marquants de l'exercice 2024 .....	7
2.4	Principes et méthodes comptable .....	8
2.5	Périmètre de consolidation.....	16
<b>III.</b>	<b>NOTES RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>18</b>
3.1	Immobilisations incorporelles .....	18
3.2	Immobilisations corporelles .....	20
3.3	Immobilisations financières .....	21
3.4	Clients et comptes rattachés .....	22
3.5	Autres créances et comptes de régularisation.....	22
3.6	Trésorerie nette .....	23
3.7	Capitaux propres .....	24
3.8	Provisions .....	24
3.9	Dettes financières.....	24
3.10	Fournisseurs et comptes rattachés .....	25
3.11	Autres dettes et régularisation .....	25
<b>IV.</b>	<b>NOTES RELATIVES AU RESULTAT .....</b>	<b>26</b>
4.1	Chiffre d'affaires.....	26
4.2	Autres produits d'exploitation.....	26
4.3	Achats consommés.....	27
4.4	Charges externes .....	27
4.5	Impôts et taxes .....	27
4.6	Charges de personnel .....	28
4.7	Dotations et reprises aux amortissements, dépréciations et provisions.....	28
4.8	Résultat financier .....	28
4.9	Résultat Exceptionnel .....	29
4.10	Impôts sur le résultat.....	30
4.11	Passage du résultat social au résultat consolidé.....	31
<b>V.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>32</b>
5.1	Engagements hors bilan .....	32
5.2	Effectif moyen .....	32
5.3	Opérations entre parties liées et rémunération du dirigeant.....	32
5.4	Honoraires commissaires aux comptes.....	32
5.5	Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice .....	32

# I. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## 1.1 Compte de résultat consolidé

<i>(En euros)</i>	Note	2024.06	2023.06
Chiffre d'affaires	4.1	5 562 192	5 117 731
Autres produits d'exploitation	4.2	135 054	(13 176)
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>5 697 246</b>	<b>5 104 556</b>
Achats consommés	4.3	(635 864)	(542 677)
Charges externes	4.4	(4 306 073)	(4 121 374)
Impôts et taxes	4.5	15 800	(146 510)
Charges de personnel	4.6	(674 825)	(563 078)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4.7	(1 540 398)	(2 726 210)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(7 141 360)</b>	<b>(8 099 849)</b>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA</b>		<b>(1 444 114)</b>	<b>(2 995 293)</b>
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		-	-
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA</b>		<b>(1 444 114)</b>	<b>(2 995 293)</b>
Produits financiers		157 920	-
Charges financières		(664 372)	(599 535)
<b>Résultat financier</b>	4.8	<b>(506 452)</b>	<b>(599 535)</b>
Produits exceptionnels		6 893 350	11 586 454
Charges exceptionnelles		(6 872 747)	(11 592 186)
<b>Résultat exceptionnel</b>	4.9	<b>20 603</b>	<b>(5 733)</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	4.10	<b>193</b>	<b>173</b>
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>(1 929 770)</b>	<b>(3 600 387)</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(1 929 770)</b>	<b>(3 600 387)</b>
Résultat par action		(0,26)	(0,49)

## 1.2 Bilan Actif consolidé

<i>(En euros)</i>	Note	2024.06	2023.12
Immobilisations incorporelles	3.1	1 023 653	855 099
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	3.1.1	-	-
Immobilisations corporelles	3.2	10 243 652	16 230 262
Immobilisations financières	3.3	277 894	286 510
<b>Actif immobilisé</b>		<b>11 545 199</b>	<b>17 371 871</b>
Clients et comptes rattachés	3.4	11 271 699	9 258 527
Autres créances et comptes de régularisation	3.5	2 810 955	3 761 836
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		-	-
Valeurs mobilières de placement	3.6	136 782	87 412
Disponibilités	3.6	1 608 888	3 334 796
<b>Actif circulant</b>		<b>15 828 324</b>	<b>16 442 571</b>
<b>Total Actif</b>		<b>27 373 523</b>	<b>33 814 441</b>

## 1.3 Bilan Passif consolidé

<i>(En euros)</i>		2024.06	2023.12
<b>Capital</b>	3.7	<b>598 666</b>	<b>598 666</b>
<b>Primes liées au capital</b>		<b>4 657 619</b>	<b>4 829 373</b>
Réserves		(5 809 829)	(146 708)
Résultat net (Part du groupe)		(1 929 770)	(5 834 887)
<b>Capitaux propres (Part du groupe)</b>		<b>(2 483 314)</b>	<b>(553 556)</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>(2 483 314)</b>	<b>(553 556)</b>
Provisions pour risques et charges	3.8	97 799	98 945
<b>Provisions</b>		<b>97 799</b>	<b>98 945</b>
Dettes financières	3.9	16 149 703	16 575 864
Fournisseurs et comptes rattachés	3.10	11 568 510	15 796 384
Autres dettes et comptes de régularisation	3.11	2 040 825	1 896 805
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		0	193
<b>Dettes</b>		<b>29 759 038</b>	<b>34 269 053</b>
<b>Total Passif</b>		<b>27 373 523</b>	<b>33 814 441</b>

## 1.4 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En euros)	Note	2024.06	2023.12
<b>Résultat net total des entités consolidées</b>	<b>1.1</b>	<b>(1 929 770)</b>	<b>(5 834 887)</b>
Dotations / Reprises aux amortissements provisions et dépréciations	<b>4.2 / 4.7 / 4.8</b>	1 254 360	3 739 538
Variation de l'impôt différé	<b>4.10</b>	(193)	1 113
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	<b>4.9</b>	(21 289)	(1 835)
Charges à répartir	<b>3.5</b>	52 704	(106 032)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie			(71 055)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>(644 188)</b>	<b>(2 273 158)</b>
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)		(725 837)	2 799 412
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>		<b>(1 370 025)</b>	<b>526 254</b>
Acquisitions d'immobilisations	<b>3.1 &amp; 3.2</b>	(5 418 674)	(16 352 047)
Cessions d'immobilisations	<b>3.1 &amp; 3.2</b>	5 505 330	14 184 616
Réduction des autres immobilisations financières	<b>3.3</b>	8 616	(1 826)
Variation nette des placements à court terme		(25 000)	3 393
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>		<b>70 272</b>	<b>(2 165 864)</b>
Émissions d'emprunts	<b>3.9</b>	17 500	
Remboursements d'emprunts	<b>3.9</b>	(444 346)	(731 621)
Augmentations / réductions de capital			3 409 425
Variation nette des concours bancaires	<b>3.6</b>	4 757	(63 645)
Autres			1
<b>FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)</b>		<b>(422 089)</b>	<b>2 614 160</b>
Variation de change sur la trésorerie (IV)		5	
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>		<b>(1 721 837)</b>	<b>974 549</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>3.6</b>	<b>3 324 628</b>	<b>2 350 079</b>
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>3.6</b>	<b>1 602 792</b>	<b>3 324 628</b>

La trésorerie comprend les disponibilités à l'actif déduite des découverts et concours bancaires inscrits dans les dettes financières au passif.

Dans le tableau de flux de trésorerie, l'impact trésorerie des contrats de crédits baux est constaté lors du paiement des redevances. Aucun flux n'est constaté lors de la signature du contrat, ni en investissement, ni en financement car il s'agit d'une transaction sans effet sur la trésorerie.

## 1.5 Variations des capitaux propres

<i>(En euros)</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)
<b>2022.12</b>	<b>472 772</b>	<b>5 446 233</b>	<b>(1 045 966)</b>			<b>(3 003 528)</b>	<b>1 869 511</b>
Affectation du résultat N-1			(3 003 528)			3 003 528	
Var. de capital en numéraire et souscrip	125 894	3 283 531					3 409 425
Imputation report à nouveau sur primes liées au capital		(3 900 391)	3 900 391				
Résultat						(5 834 886)	(5 834 886)
Autres mouvements			2 392				2 392
<b>2023.12</b>	<b>598 666</b>	<b>4 829 373</b>	<b>(146 711)</b>		<b>2</b>	<b>(5 834 887)</b>	<b>(553 556)</b>
Affectation du résultat N-1			(5 834 887)			5 834 887	
Résultat						(1 929 770)	(1 929 770)
Autres mouvements		(171 754)	171 753				(1)
Effet de change						14	14
<b>2024.06</b>	<b>598 666</b>	<b>4 657 619</b>	<b>(5 809 845)</b>		<b>16</b>	<b>(1 929 770)</b>	<b>(2 483 314)</b>

Au 30 juin 2024 comme au 31 décembre 2023, le capital de la société Toosla s'élève à 598 665 euros, divisé en 7 368 193 actions de 0.08125 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Au 31 décembre 2022, le capital de la société Toosla s'élève à 472 772 euros, divisé en 5 818 734 actions de 0.08125 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

## II. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 2.1 Bases de préparation des comptes consolidés

La société anonyme TOOSLA est présente en bourse sur le marché Euronext Growth Paris depuis la fin du deuxième semestre 2021.

Les présents comptes consolidés relatifs à l'arrêté au 30 juin 2024 ont été établis en conformité avec les règles et principes comptables français et arrêtés par le conseil d'administration.

Les états financiers du groupe ont été établis en euros. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en euros, sauf indication contraire.

### 2.2 Présentation du groupe

Le groupe Toosla a pour activité principale la location de voiture haut de gamme, sans agence (les véhicules sont disponibles dans les parkings et la location peut démarrer à toute heure) et avec pour spécificité le démarrage du véhicule à l'aide d'un Smartphone.

L'activité a été centrée dans un premier temps sur Paris et a connu un développement européen initié en 2021 avec l'ouverture de relais de locations en Espagne (Madrid). Cette implantation a permis de valider le schéma de déploiement du modèle sur plusieurs villes.

Le Groupe a tiré les enseignements de cette expérience et a décidé d'arrêter son exploitation fin 2023 pour recentrer le développement court et moyen terme sur le territoire français afin de bénéficier de synergies immédiates.

Les véhicules proposés par la société Toosla sont détenus par sa filiale Toosla Financial Services (« TFS »), en propre ou par le biais de contrats de location ou de crédit-bail ainsi que par le biais d'une opération de Fiducie sureté.

### 2.3 Faits marquants de l'exercice 2024

La société a poursuivi le déploiement de la nouvelle feuille de route mise en place par l'équipe dirigeante depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 vers une trajectoire de développement d'activité rentable.

Les efforts se sont poursuivis pour exécuter les plans d'action permettant une optimisation de l'organisation et du modèle économique à tous les niveaux de la société : maîtrise de la flotte pour délivrer un chiffre d'affaires en croissance, efficacité des investissements marketing, contrôle des coûts opérationnels et optimisation des processus et des ressources.

Grâce à l'intelligence de l'algorithme de l'application Toosla et la pertinence des choix stratégiques, la société a optimisé le taux d'utilisation de chaque voiture et a pu ainsi délivrer des résultats en forte amélioration.

La société a étendu son offre au niveau national avec le lancement du service Toosla à Lyon, Bordeaux et Nice à travers des partenariats stratégiques noués avec des acteurs ancrés dans le tissu économique local.

De futurs déploiements sont d'ores et déjà à l'étude afin de densifier le maillage national et déployer de nouveaux services ainsi que de solides synergies.

## 2.4 Principes et méthodes comptable

### 2.4.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, en application des dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC ») n°2020-01.

### 2.4.2 Méthode comptable

Les sociétés dans lesquelles le groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

### 2.4.3 Date de clôture

La date de clôture constatée de toutes les sociétés du groupe est le 30 juin 2024 (activité de 6 mois).

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

### 2.4.4 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales) sont éliminés du résultat. L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

### 2.4.5 Recours à des estimations et des jugements

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et passifs à la clôture, ainsi que sur les éléments de résultat des exercices présentés. Ces estimations tiennent compte des données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportant des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations concernent le risque de dépréciation des créances clients et des valeurs des véhicules détenus.

#### 2.4.6 Écarts d'acquisition

- Écarts d'acquisition : l'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.
- Écarts d'acquisition positifs : un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Écarts d'acquisition ».
- Les écarts d'acquisition positifs peuvent être amortis linéairement selon un plan déterminé au cas par cas. Ils sont testés annuellement afin de justifier leur valeur au bilan.
- Écarts d'acquisition négatifs : un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif.
- Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise estimé au cas par cas.

#### 2.4.7 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général sur les actifs et leur dépréciation.

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.
- Le groupe inscrit ses frais de développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
  - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
  - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre ;
  - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
  - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
  - La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
  - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires, applications et logiciels.

Au niveau des éléments constitutifs du coût de production des frais de développement créés en interne, ils comprennent toutes les dépenses engagées pendant la période de production pouvant lui être directement attribuées, ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, et qui sont nécessaires à la création, la production et la préparation de l'actif afin qu'il soit en mesure de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.



- La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :
 

- Marque	Non amortissable
- Applications et logiciels	5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers...	5 ans
- Matériel outillage	2 à 10 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 4 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans
- Véhicules (*)	< 1 an

(\*) L'une des spécificités inhérentes à l'industrie automobile est l'achat ou la vente de véhicules dans le cadre de contrats comportant une clause de rachat par le constructeur ou le concessionnaire au terme d'une durée généralement inférieure à 12 mois. Le groupe a principalement recours à ce type de contrat pour sa flotte de véhicules, sur une durée de 7 à 10 mois selon les constructeurs.

Ces contrats impliquent la comptabilisation d'une immobilisation corporelle correspondant au coût d'acquisition (net des rabais) des véhicules. L'amortissement, pratiqué linéairement sur la durée contractuelle de détention des véhicules, est appliqué sur une base correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des véhicules et le prix de rachat contractuel connu dès la signature du contrat.

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

#### 2.4.8 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent principalement des prêts, cautionnements, autres créances à long terme, ainsi que des titres de participation non consolidés.

Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

#### 2.4.9 Participations non consolidées

Toutes les participations significatives sont consolidées.

Les titres de participation des sociétés non consolidées sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déductions éventuelles de provisions pour dépréciation. Ces dernières tiennent compte de la quote-part des capitaux propres ou des perspectives de rentabilité, le cas échéant.

#### 2.4.10 Stocks

Le groupe ne possède pas de stocks au 30 juin 2024, tout comme au 31 décembre 2023. Dans le cadre des contrats de crédits-baux souscrits par les sociétés du groupe, il pourrait arriver que les options d'achat soient exercées, ce qui conduirait le groupe à comptabiliser des achats de marchandises, qui seraient alors comptabilisés en stocks. Par ailleurs, dans le cadre de son activité, des opportunités de marché se présentent afin de réaliser des opérations d'achats et ventes de marchandises avec une marge opérationnelle, ce qui pourrait également conduire le groupe à comptabiliser des achats en stocks.

#### 2.4.11 Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable.

La charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

A la clôture, les créances clients liées à la location de véhicules sont provisionnées à hauteur de :

- Créances nées sur l'exercice : non provisionnées
- Créances nées sur exercice N-1 : la totalité des créances à 50 %
- Créances nées sur les exercices N-2 : la totalité des créances à 75 %
- Créances nées sur les exercices N-3 : la totalité des créances à 100 %

Par ailleurs, le groupe pourrait être amené à provisionner certaines créances pour lesquelles il aurait connaissance d'un risque spécifique.

#### 2.4.12 Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir correspondent à l'étalement sur la durée d'emprunt des frais d'émission d'emprunt obligatoire chez Toosla Financial Services ainsi que sur un nouvel emprunt de 10 millions d'euros souscrit au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

#### 2.4.13 Contrats de location financement

Le groupe inscrit à l'actif les contrats de location financement. Les contrats dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine :

- Enregistrement du bien en immobilisation à l'actif du bilan consolidé ;
- Comptabilisation en contrepartie de l'emprunt au passif du bilan consolidé ;
- Annulation de la redevance enregistrée en charges d'exploitation et comptabilisation d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt ;
- Constatation de l'amortissement de l'immobilisation conformément aux méthodes comptables du groupe ;
- Constatation de l'impôt différé résultant du décalage dans les rythmes d'amortissement financier et économique.

Contrairement aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont comptabilisés au compte de résultat sous forme de loyers en charges externes. A ce titre, conformément au règlement ANC n°2020-01, et compte tenu des spécificités des contrats et des engagements pris par le groupe et ses principaux fournisseurs de véhicules en termes de Buy Back, les contrats de crédits baux signés par le groupe sont principalement considérés comme des contrats de location simple et donc comptabilisés comme des locations simples.

Au titre du 30 juin 2024, les redevances locatives associées à ces contrats figurent en charges externes pour un montant de 573 782 euros.

#### 2.4.14 Actions propres

Les actions propres acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement. Elles sont valorisées au prix d'achat. A la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat.

La société dispose d'un contrat de liquidités auprès de Invest Securities permettant à cette dernière de se porter acquéreuse ou vendeuse des titres de la société si la situation de marché l'exige, notamment dans le but d'en accroître la liquidité.

La société dispose au 30 juin 2024 de 80 635 titres pour une valeur nette comptable de 136 782 euros contre 116 861 titres pour une valeur nette comptable de 87 412 euros au 31 décembre 2023.

#### 2.4.15 Dépréciations des actions propres

Les actions propres sont valorisées au prix d'achat. A la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat.

#### 2.4.16 Impôts différés

Le groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Les déficits fiscaux cumulés, indéfiniment reportables, s'établissaient à 16 070 K€ au 30 juin 2024 versus 13 303 K€ au 31 décembre 2023

Le taux d'impôt différé retenu est de 15%.

#### 2.4.17 Conversion des comptes exprimés en devises

Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers du Groupe, de la façon suivante :

Bilan : Capitaux propres cours Historique

Autres postes du bilan : cours de Clôture

Compte de résultat : cours moyen

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

Devise	Libellé	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
		Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
EUR	Euros	1	1	1	1
RSD	Dinard Serbe	0,008527	0,008534	0,008527	0,0085244

#### 2.4.18 Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est effectué en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action se calcule comme suit en euros :

- Nombre moyen d'actions : 7 368 193
- résultat part du groupe : (1 920 770) €
- résultat par action : (0,26) €

#### 2.4.19 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

#### 2.4.20 Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

- Régimes à cotisations définies : Le groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Régimes à prestations définies : Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, dont les modalités de calcul sont les suivantes :
  - Départ volontaire à 62 ans
  - Taux d'actualisation annuel : 3.17 %
  - Evolution annuelle des salaires : 1 %
- En application de la méthode de référence, ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision. Au 30 juin 2024 la provision est identique à celle au 31 décembre 2023 soit 1 989 euros.

#### 2.4.21 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des revenus tirés de la vente et de la location de véhicules, des commissions sur les services annexes à l'activité de location de véhicules (incluant le carburant), nets des remises et rabais et hors ventes intragroupe et taxes sur la valeur ajoutée et sur les ventes.

Les revenus provenant des services sont comptabilisés au compte de résultat *pro rata temporis* sur la période durant laquelle les véhicules sont loués, selon les conditions du contrat de location. Le degré d'avancement est évalué sur la base des services effectivement fournis (nombre de jours de location durant l'exercice).

#### 2.4.22 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière. Il comprend les flux liés aux cessions de véhicules de location acquis par le groupe.

#### 2.4.23 Information sectorielle

Le groupe n'a pas identifié de secteur opérationnel répondant aux critères de la réglementation distinct de celui de l'activité de location de voiture.

#### 2.4.24 Résultat financier

Les produits financiers comprennent les produits financiers de placements de trésorerie (intérêts, plus et moins-values de cession).

Les charges financières sont composées des autres intérêts.

#### 2.4.25 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel exprime le résultat réalisé par le Groupe en raison des événements non récurrents qui ont pris naissance au cours de l'exercice considéré.

#### 2.4.26 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Les éléments qui sortent du résultat courant comptabilisés en exceptionnel correspondent aux événements majeurs intervenus pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise et notamment (résultat des cessions d'actifs immobilisés, les pénalités et amendes fiscales et pénales, les reprises de subvention d'investissement, les provisions réglementées, entre autres.). Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats.

#### 2.4.27 Continuité d'exploitation

À la date d'arrêté des comptes, le groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. La société a contractualisé en avril 2023 une ligne de financement à hauteur de 10 M€ auprès d'un établissement bancaire permettant de sécuriser le financement de l'activité. Cette ligne de financement a été utilisée en évènement

La société a recentré sa stratégie vers une croissance rentable, avec des initiatives orientées vers la rentabilité des capitaux investis, le déploiement national par le modèle de l'affiliation et le lancement d'une offre d'abonnement permettant de générer du revenu récurrent.

Compte tenu de ce qui précède, les comptes sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

## 2.5 Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2024, le périmètre comprend 3 sociétés et est inchangé :

- SA TOOSLA : intégration globale – Tête de groupe
- SAS TOOSLA FINANCIAL SERVICES (« TFS ») : intégration globale – détenue à 100% par la SA TOOSLA
- TOOSLA D.O.O. KRAJEVO (« SERBIE ») : intégration globale – détenue à 100% par la SA TOOSLA

La société a créé une filiale en Serbie, à SAREJEVO fin 2022. Cette société, TOOSLA D.O.O. KRAJEVO au capital de 1 005 € a pour objet le traitement administratif de certaines tâches nécessitées par l'activité. L'exploitation de cette structure a débuté en 2023. Elle a été intégrée au périmètre de consolidation au 1er janvier 2023.

Les actions représentatives du capital de TFS, initialement souscrites à 100% par Toosla, ont été temporairement transférées dans un patrimoine fiduciaire, en garantie d'un emprunt obligataire contracté par la société TFS pour un montant de 6 500 000 euros au profit de la société Sienna porté à 12 500 000 euros (par avenant du 29/04/2022). Ce contrat de Fiducie-sureté a été signé en date du 1er août 2019 par :

- Toosla SAS en qualité de Constituant
- Sienna en qualité de Bénéficiaire
- Solutions Fiducie en qualité de Fiduciaire

Ce contrat stipule notamment que le Fiduciaire détiendra les actifs fiduciaires dans un patrimoine Fiduciaire créé à cet effet exclusivement pour le bénéfice et au profit du Bénéficiaire conformément à l'article 2011 du code civil. Les actifs fiduciaires sont composés des Actions que le Constituant transfère au Patrimoine Fiduciaire à titre de garantie du paiement des obligations garanties.

Le contrat est conclu pour une durée maximum de 99 ans à compter de la date de signature, à moins qu'il y soit mis fin par anticipation dans les conditions prévues au contrat, à savoir :

- Le paiement et le remboursement intégral de l'ensemble des obligations garanties conformément aux termes de l'article 2029 du Code civil ;
- La réalisation de tous les Actifs Fiduciaires et la fin des réparations du produit de réalisation conformément à la mission du Fiduciaire et du paiement du solde conformément au contrat ;
- L'arrivée du terme statutaire de la Société (TFS).

En matière d'appréciation du contrôle des fiducies, le règlement ANC n°2020-01 (art. 211-9) renvoie aux règles applicables aux entités ad hoc en matière de contrôle lorsque la fiducie est comparable à une entité ad-hoc. Ce traitement est à rapprocher de celui préconisé par l'avis CU CNC n°2008-03 du 7 février 2008 relatif au traitement comptable des opérations de fiducie dont une partie a été intégrée dans le règlement ANC n°2020-01 (art. 211-9).

Ainsi, l'avis CNC n°2008-03 du 7 février 2008 pose le principe que la fiducie est comparable à une entité ad hoc. L'avis CU CNC ( § 1.1.1.) précise que lorsque le constituant est l'unique bénéficiaire du contrat de fiducie, il est réputé en conserver le contrôle.

L'application de la réglementation comptable a donc conduit le groupe à considérer :

- que Toosla, en tant qu'unique bénéficiaire du contrat de fiducie, exerce un contrôle exclusif sur sa filiale TFS, ce qui implique que cette dernière est consolidée par intégration globale,
- que le pourcentage d'intérêt de Toosla dans TFS est de 0% dès lors que le contrat de fiducie sureté reste applicable.

	30/06/2024			31/12/2023		
<b>Sociétés</b>	<b>Méthode</b>	<b>Taux d'intérêt</b>	<b>Taux de Contrôle</b>	<b>Méthode</b>	<b>Taux d'intérêt</b>	<b>Taux de Contrôle</b>
TOOSLA	IG	100%	100%	IG	100%	100%
TOOSLA FINANCIAL SERVICES	IG	0%	100%	IG	0%	100%
TOOSLA D.O.O. KRAJEVO	IG	100%	100%	IG	100%	100%



### III. NOTES RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 Immobilisations incorporelles

<i>(En euros)</i>	2023.12	2024.06	Augmentation	Autres variations
Frais d'établissement	174 121	-	-	(174 121)
Concessions, brevets et droits similaires (1)	2 257 914	2 587 086	329 172	-
Ecart d'acquisition	86 453	86 453	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 518 488</b>	<b>2 673 539</b>	<b>329 172</b>	<b>(174 121)</b>
<i>(Montant en euros)</i>	2023.12	2024.06	Dotation	Autres variations
Frais d'établissement	(174 120)	-	-	174 120
Concessions, brevets et droits similaires	(1 402 816)	(1 563 433)	(160 617)	-
Amortissements des écarts d'acquisition	(86 453)	(86 453)	-	-
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>(1 663 389)</b>	<b>(1 649 886)</b>	<b>(160 617)</b>	<b>174 120</b>
<b>Valeurs nettes des immobilisations incorporelles</b>	<b>855 099</b>	<b>1 023 653</b>	<b>168 555</b>	<b>(1)</b>

<sup>(1)</sup> Dont marque TOOSLA à hauteur de 3 696 euros

##### 3.1.1 Ecart d'acquisition

<i>(En euros)</i>	2023.12	2024.06
Ecart d'acquisition	86 453	86 453
Amortissements des écarts d'acquisition	<b>(86 453)</b>	<b>(86 453)</b>
<b>Valeurs nettes des écarts d'acquisition</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Avant sa fusion dans la société Toosla en 2021, TFA est entrée dans le périmètre de consolidation en date du 28 juin 2019 par apport en nature de titres à la société Toosla.

A ce titre, l'écart d'acquisition généré s'est élevé à 86 453 euros et a été déprécié en totalité au 31 décembre 2019.

Cet écart d'acquisition correspond à la perte dégagée lors du 1er semestre 2019 de TOOSLA'S FIRST AGENCY, et ne peut par conséquent pas justifier un plan d'amortissement à moyen ou long terme. Il a donc été décidé de déprécier cet écart d'acquisition sur le même exercice.

### 3.1.2 Synthèse des immobilisations incorporelles est la suivante :

<i>(En euros)</i>	Immobilisations incorporelles			Net
	Brut	Amortissements	Dépréciations	
<b>2022.12</b>	<b>2 234 669</b>	<b>(1 493 837)</b>		<b>740 832</b>
Augmentation	400 424			400 424
Dotation		(286 158)		(286 158)
Diminution	(116 606)	116 606		
<b>2023.12</b>	<b>2 518 487</b>	<b>(1 663 389)</b>		<b>855 098</b>
Augmentation	329 172			329 172
Dotation		(160 617)		(160 617)
Diminution				
Autres variations	(174 121)	174 120		(1)
<b>2024.06</b>	<b>2 587 086</b>	<b>(1 563 433)</b>		<b>1 023 653</b>

### 3.2 Immobilisations corporelles

(En euros)	2023.12	2024.06	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations
Installations techniques, matériel & outillage	16 088	16 088	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	17 028 109	12 010 538	1 621 140	(7 562 982)	6	924 264
Immobilisations corporelles en cours	924 264	383 566	383 566	-	-	(924 264)
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>17 968 462</b>	<b>12 410 192</b>	<b>2 004 706</b>	<b>(7 562 982)</b>	<b>6</b>	

(En euros)	2023.12	2024.06	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Autres variations
Installations techniques, matériel & outillage	(14 278)	(14 714)	(436)	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	(1 369 588)	(1 546 953)	(868 285)	690 921	(1)	-
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>(1 383 866)</b>	<b>(1 561 667)</b>	<b>(868 721)</b>	<b>690 921</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>
-Dont immobilisations en crédit-bail :	(204 305)	(283 094)	(78 789)	-	-	-

(En euros)	2023.12	2024.06	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Autres variations
Autres immobilisations corporelles	(354 334)	(604 872)	(250 538)	-	-	-
<b>Dépréciations des immobilisations corporelles</b>	<b>(354 334)</b>	<b>(604 872)</b>	<b>(250 538)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeurs nettes des Immobilisations Corporelles</b>	<b>16 230 262</b>	<b>10 243 652</b>				

Au 30 juin 2024, le poste « Autres immobilisations corporelles » comprend une valeur brute de : 11 199 147 euros au titre des véhicules sur un total de 12 010 538 euros, soit 93.24% du poste.

Au 31 décembre 2023, le poste Autres Immobilisations Corporelles comprend une valeur brute de : 16 941 912 euros au titre des véhicules sur un total de 17 028 109 euros, soit 99.5% du poste.

La société a considéré au 30 juin 2024 la nécessité d'ajuster la valeur nette comptable des véhicules endommagés avec leur valeur actuelle en procédant à une dépréciation de 250 538 euros sur la période.

### 3.2.1 Synthèse des immobilisations corporelles est la suivante :

(En euros)	Immobilisations corporelles			Net
	Brut	Amortissements	Dépréciations	
<b>2022.12</b>	<b>22 834 242</b>	<b>(1 085 281)</b>		<b>21 748 961</b>
Augmentation	16 894 604			16 894 604
Dotation		(3 029 203)	(354 334)	(3 383 537)
Diminution	(21 760 386)	2 730 618		(19 029 768)
Effet de change	1			1
<b>2023.12</b>	<b>17 968 461</b>	<b>(1 383 866)</b>	<b>(354 334)</b>	<b>16 230 261</b>
Augmentation	2 004 706			2 004 706
Dotation		(868 721)	(250 538)	(1 119 259)
Diminution	(7 562 982)	690 921		(6 872 061)
Effet de change et réévaluation	6	(1)		5
<b>2024.06</b>	<b>12 410 191</b>	<b>(1 561 667)</b>	<b>(604 872)</b>	<b>10 243 652</b>

### 3.3 Immobilisations financières

(En euros)	2023.12	2024.06	Diminution
Titres de participation	1 000	1 000	
Dépôts et cautionnements versés	285 510	276 894	(8 616)
<b>Immobilisations financières</b>	<b>286 510</b>	<b>277 894</b>	<b>(8 616)</b>
<b>Actifs financiers</b>	<b>286 510</b>	<b>277 894</b>	<b>(8 616)</b>

#### 3.3.1 Synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Libellé	Immobilisations financières		Net
	Brut	Provisions	
<b>2022.12</b>	<b>285 690</b>		<b>285 690</b>
Augmentation	1 826		1 826
<b>2023.12</b>	<b>286 510</b>		<b>286 510</b>
Diminution	(8 616)		(8 616)
<b>2024.06</b>	<b>277 894</b>		<b>277 894</b>

### 3.4 Clients et comptes rattachés

(En euros)	2024.06			2023.12		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	12 194 356	(922 657)	11 271 699	9 980 140	(721 613)	9 258 527
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>12 194 356</b>	<b>(922 657)</b>	<b>11 271 699</b>	<b>9 980 140</b>	<b>(721 613)</b>	<b>9 258 527</b>

Les clients et comptes rattachés se décomposent par nature et par échéance comme suit :

(En euros)	2024.06	< 1 an
Clients et comptes rattachés	12 194 356	12 194 356
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>12 194 356</b>	<b>12 194 356</b>

Le compte clients et comptes rattachés s'élève à 12 194 356 euros au 30 juin 2024 dont 8 597 739 euros liés à des cessions de véhicules dont l'encaissement des créances doit intervenir à court terme.

Le compte clients et comptes rattachés s'élève à 9 980 140 euros au 31 décembre 2023 dont 7 261 282 euros liés à des cessions de véhicules dont l'encaissement des créances doit intervenir à court terme.

### 3.5 Autres créances et comptes de régularisation

(En euros)	2024.06			2023.12		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Créances fiscales hors IS	1 559 213	-	1 559 213	1 636 136	-	1 636 136
Comptes courants	28 100	-	28 100	28 101	-	28 101
Autres créances	279 362	-	279 362	1 380 017	-	1 380 017
Charges à répartir <sup>(1)</sup>	279 251	-	279 251	321 956	-	321 956
Charges constatées d'avance	665 030	-	665 030	395 626	-	395 626
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>2 810 956</b>	<b>-</b>	<b>2 810 956</b>	<b>3 761 836</b>	<b>-</b>	<b>3 761 836</b>

(1) Le poste « charges à répartir » correspond aux frais d'émission de l'emprunt obligataire souscrit par le groupe.

Les autres créances et comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

<i>(En euros)</i>	<b>2024.06</b>	< 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans
Créances fiscales hors IS	1 559 213	1 559 213		
Comptes courants	28 100	28 100		
Autres créances	279 361	279 361		
Charges à répartir	279 251	105 409	173 842	
Charges constatées d'avance	665 030	665 030		
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>2 810 956</b>	<b>2 637 114</b>	<b>173 842</b>	

### 3.6 Trésorerie nette

<i>(En euros)</i>	<b>2023.12</b>	<b>2024.06</b>
<b>Trésorerie active</b>	<b>3 334 796</b>	<b>1 608 888</b>
Disponibilités	3 334 796	1 608 888
Concours bancaires (trésorerie passive)	10 168	6 096
<b>Trésorerie nette</b>	<b>3 324 628</b>	<b>1 602 792</b>
Autres placements	245 000	270 000
Dépréciations sur Autres placements	(157 588)	(133 218)
<b>Autres éléments de trésorerie</b>	<b>87 412</b>	<b>136 782</b>

La société dispose d'un contrat de liquidités auprès de Invest Securities permettant à cette dernière de se porter acquéreuse ou vendeuse des titres de la société si la situation de marché l'exige, notamment dans le but d'en accroître la liquidité.

La société dispose au 30 juin 2024 de 80 635 titres TOOSLA pour une somme de 136 782 contre au 31 décembre 2023, 116 861 titres TOOSLA pour une somme de 87 412 contre au 31 décembre 2023. Ces titres sont reclassés en déduction des capitaux propres au 30 juin 2024.

### 3.7 Capitaux propres

#### Capital social

Le capital social est constitué de 7 368 183 actions au 30 juin 2024.

### 3.8 Provisions

(En euros)	2023.12	2024.06	Dotation	Reprise
Provisions pour pensions et retraites	1 989	1 989	-	-
Autres provisions pour charges	96 956	95 810	6 774	(7 920)
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>98 945</b>	<b>97 799</b>	<b>6 774</b>	<b>(7 920)</b>

La société Toosla, dans le cadre de son activité de location, peut être amenée à émettre des bons de réduction à durée limitée à la suite de certaines prestations, elle comptabilise donc la valeur des bons encore valables à la clôture en provisions pour charges.

### 3.9 Dettes financières

(En euros)	2023.12	2024.06	Augmentation	Diminution
Emprunts obligataires	12 500 000	12 500 000	-	-
Emprunts auprès établissements de crédit	3 914 423	3 470 077	-	(444 346)
Dépôts et cautionnements reçus	37 210	54 710	17 500	-
Emission titres part. & av. de l'Etat	81 250	81 250	-	-
Intérêts courus sur emprunts	32 813	32 813	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	10 168	6 096	-	(4 072)
Concours bancaires (dettes)	-	4 757	4 757	-
<b>Dettes financières</b>	<b>16 575 864</b>	<b>16 149 703</b>	<b>22 257</b>	<b>(448 418)</b>
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>438 973</i>	<i>360 184</i>		

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

(En euros)	2024.06	< 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts obligataires	12 500 000	-	12 500 000	-
Emprunts auprès établissement de crédit	3 470 077	939 588	2 380 489	150 000
Dépôts et cautionnements reçus	54 710	54 710	-	-
Emission titres part. & av. de l'Etat	81 250	81 250	-	-
Intérêts courus sur emprunts	32 813	32 813	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 096	6 096	-	-
Concours bancaires (dettes)	4 757	4 757	-	-
<b>Dettes financières</b>	<b>16 149 703</b>	<b>1 119 214</b>	<b>14 880 489</b>	<b>150 000</b>

### 3.10 Fournisseurs et comptes rattachés

(En euros)	2023.12	2024.06
Dettes fournisseurs	15 796 384	11 568 510
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>15 796 384</b>	<b>11 568 510</b>

Au 30 juin 2024, les dettes fournisseurs véhicules représentaient 7 815 400 euros sur 11 568 510 euros, alors qu'au 31 décembre 2023, ces mêmes dettes représentent 12 318 025 euros sur 15 796 384 euros,

### 3.11 Autres dettes et régularisation

(En euros)	2023.12	2024.06
Avances & acomptes reçus sur commandes	75 800	25 019
Dettes sociales	233 971	189 145
Dettes fiscales (hors IS)	1 577 846	1 742 525
Etat impôts sur les bénéfices <sup>(1)</sup>	1 714	1 716
Impôts différés - passif	193	-
Autres dettes	7 281	82 420
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>1 896 805</b>	<b>2 040 825</b>

<sup>(1)</sup> Concerne la Serbie



## IV. NOTES RELATIVES AU RESULTAT

### 4.1 Chiffre d'affaires

(En euros)	2024.06	2023.06
Ventes de marchandises	426 085	326 099
Production vendue de services	5 002 088	4 656 059
Produits des activités annexes	134 019	135 573
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5 562 192</b>	<b>5 117 731</b>

Au 30 juin 2024, les ventes de marchandises liées au crédit-bail s'élèvent à 80 465€. Au 30 juin 2023, ces mêmes ventes s'élèvent à 326 099€.

#### 4.1.1 Répartition géographique du chiffre d'affaires

(En euros)	2024.06	2023.06
Chiffres d'affaires France	5 558 392	5 093 718
Chiffres d'affaires CEE	3 800	24 013
<b>Total du Chiffre d'affaires</b>	<b>5 562 192</b>	<b>5 117 731</b>

### 4.2 Autres produits d'exploitation

(En euros)	2024.06	2023.06
Production immobilisée	124 125	-
Subventions d'exploitation	3 000	(24 000)
Reprise sur provisions d'exploitation	7 920	2 812
Transferts de charges d'exploitation	-	8 000
Autres produits	9	12
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>135 054</b>	<b>(13 176)</b>

### 4.3 Achats consommés

<i>(En euros)</i>	2024.06	2023.06
Achats de marchandises	(421 392)	(373 293)
Achats non stockés de matières et fournitures	(214 472)	(169 384)
<b>Achats consommés</b>	<b>(635 864)</b>	<b>(542 677)</b>

Au 30 juin 2024, les achats de marchandises liés au crédit-bail s'élèvent à 86 389€. Au 30 juin 2023, ces mêmes achats s'élèvent à 373 293€.

### 4.4 Charges externes

<i>(En euros)</i>	2024.06	2023.06
Redevances de crédit-bail	(573 782)	(285 434)
Locations immobilières et charges locatives	(372 347)	(414 388)
Locations mobilières et charges locatives	(175 160)	(163 498)
Entretien et réparations	(1 724 655)	(1 478 106)
Primes d'assurances	(430 031)	(444 557)
Autres services extérieurs	(4 378)	(1 791)
Personnel détaché et intérimaire	(155 864)	(284 457)
Rémunération d'intermédiaires & honoraires	(140 282)	(206 118)
Publicité, publications, relations publiques	(593 388)	(701 255)
Transport	-	(4)
Déplacements, missions et réceptions	(20 108)	(29 559)
Frais postaux et frais de télécommunications	(4 427)	(7 946)
Frais bancaires	(88 350)	(72 706)
Autres charges externes	(9 332)	(4 427)
Autres charges	(13 969)	(27 128)
<b>Charges externes</b>	<b>(4 306 073)</b>	<b>(4 121 374)</b>

### 4.5 Impôts et taxes

<i>(En euros)</i>	2024.06	2023.06
Impôts et taxes sur rémunérations	(5 923)	(6 086)
Autres impôts et taxes	21 723	(140 423)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>15 800</b>	<b>(146 510)</b>

Les autres impôts et taxes représentent essentiellement des frais de cartes grises et malus écologiques liés aux acquisitions de véhicules.

## 4.6 Charges de personnel

<i>(En euros)</i>	<b>2024.06</b>	<b>2023.06</b>
Rémunérations du personnel	(455 534)	(422 196)
Autres charges du personnel	(219 291)	(140 882)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(674 825)</b>	<b>(563 078)</b>

## 4.7 Dotations et reprises aux amortissements, dépréciations et provisions

<i>(En euros)</i>	<b>2024.06</b>	<b>2023.06</b>
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(160 617)	(142 208)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 119 259)	(1 962 960)
Dot./Amt. charges à répartir	(52 704)	(37 705)
Dot. aux provisions d'exploitation	(6 774)	(354 021)
Dot/Prov. engagements de retraite	-	(253)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(201 044)	(229 063)
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>(1 540 398)</b>	<b>(2 726 210)</b>

## 4.8 Résultat financier

<i>(En euros)</i>	<b>2024.06</b>	<b>2023.06</b>
Produits sur créances et VMP	332	-
Reprises sur actifs financiers	157 588	-
<b>Produits financiers</b>	<b>157 920</b>	<b>-</b>
Charges d'intérêts	(531 154)	(538 312)
Pertes de change sur ventes de services	-	-
Dot. dépr. sur actifs financiers	(133 218)	(61 223)
<b>Charges financières</b>	<b>(664 372)</b>	<b>(599 535)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(506 452)</b>	<b>(599 535)</b>

## 4.9 Résultat Exceptionnel

<i>(En euros)</i>	<b>2024.06</b>	<b>2023.06</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 267
Produits de cession d'immobilisation corporelle	6 893 350	11 585 186
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>6 893 350</b>	<b>11 586 454</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(686)	(7 000)
VNC des immo. corp. cédées	(6 872 061)	(11 585 186)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(6 872 747)</b>	<b>(11 592 186)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>20 603</b>	<b>(5 733)</b>

## 4.10 Impôts sur le résultat

### 4.1.1 Impôts sur les sociétés

(En euros)	2024.06	2023.06
Impôts différés	193	173
<b>Charges d'impôts</b>	<b>193</b>	<b>173</b>

### 4.1.2 Preuve d'impôts

(En euros)	2024.06
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>(1 929 770)</b>
Résultat net (Part du groupe)	(1 929 770)
<b>Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov</b>	<b>193</b>
Impôts différés	193
<b>Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov</b>	<b>(1 929 963)</b>
Taux d'impôt de l'entité consolidante	15,00%
<b>Impôt théorique au taux de l'entité consolidante</b>	<b>289 494</b>
<b>Effets des différences de base</b>	<b>(288 756)</b>
IS sur différences permanentes	126 180
Impôts différés sur déficits non activés (taux de l'entité)	(414 936)
<b>Ecritures manuelles sur Impôt</b>	<b>(546)</b>
<b>CHARGE D'IMPOT THEORIQUE</b>	<b>193</b>
<b>CHARGE D'IMPOT REELLE</b>	<b>193</b>

## 4.11 Passage du résultat social au résultat consolidé

Résultat par audit	Résultat net Comptes Sociaux	Malis de fusion	Impact frais d'augmentation de capital	Impôt différés	Crédit- Bail	Retraite	Total consolidé
TOOSLA FINANCIAL SERVICES	277						277
TOOSLA	(2 962 712)		(42 939)	(1 113)	224	3 012	(3 003 528)
<b>Total au 31/12/2022</b>	<b>(2 962 435)</b>		<b>(42 939)</b>	<b>(1 113)</b>	<b>224</b>	<b>3 012</b>	<b>(3 003 251)</b>
TOOSLA D.O.O KRAJEVO	6 235						6 235
TOOSLA FINANCIAL SERVICES	75						75
TOOSLA	(5 823 938)		(25 364)	(1 006)	8 693	419	(5 841 196)
<b>Total au 31/12/2023</b>	<b>(5 817 628)</b>		<b>(25 364)</b>	<b>(1 006)</b>	<b>8 693</b>	<b>419</b>	<b>(5 834 886)</b>
TOOSLA D.O.O KRAJEVO							
TOOSLA FINANCIAL SERVICES	841 203						841 203
TOOSLA	(2 771 166)			193			(2 770 973)
<b>Total au 30/06/2024</b>	<b>(1 929 963)</b>			<b>193</b>			<b>(1 929 770)</b>

## V. AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 Engagements hors bilan

Le parc de véhicules détenu par le groupe, en dehors des véhicules faisant l'objet de contrats de crédits baux comptabilisés dans les actifs consolidés, fait l'objet de contrats dits « Buy back » avec les constructeurs, d'une durée de 6 à 12 mois. Ces contrats comprennent un engagement de reprise par les constructeurs à la valeur nette comptable à la date de restitution des véhicules. Le montant total des engagements de contrats crédit-bail s'élève à 2 735 039 euros.

Les actions représentatives du capital de TFS, initialement souscrites à 100% par Toosla, ont été temporairement transférées dans un patrimoine fiduciaire, en garantie de l'emprunt obligataire contracté par la société TFS au profit de la société Sienna. Le capital restant dû s'élève à 12 500 000 euros au 30 juin 2023 comme au 31 décembre 2023.

Toosla a souscrit une garantie autonome à première demande au bénéfice de Sienna dans le cadre de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire

### 5.2 Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement est de 25 au 30 juin 2024 et 28 au 31 décembre 2023.

### 5.3 Opérations entre parties liées et rémunération du dirigeant

La société TOOSLA a conclu depuis le 10 octobre 2023 un contrat de prestations de services avec la société CATRIC INVEST dont Monsieur Éric Poncin est le dirigeant et l'actionnaire prévoyant un accompagnement de la nouvelle Direction Générale pendant 24 mois. Au titre de l'exercice, il a été facturé à TOOSLA la somme de 30 000 euros H.T. au 30 juin 2024.

Monsieur Jean-François BOUCHER a été nommé Président de la société TOOSLA lors du Conseil d'administration du 10 octobre 2023. Le montant au 30 juin 2024 du mandat social est de 42 000 €.

Monsieur Panayotis STAÏCOS a été nommé Directeur Général de la société TOOSLA suite à la démission de Monsieur Éric PONCIN en juillet 2023. Il est salarié de la société.

Aucune transaction à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.

### 5.4 Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés en charge au titre de la mission légale des commissaires aux comptes sont de 23 839 euros HT au titre du 30 juin 2024 contre 33 060 euros HT au titre du 31 décembre 2023.

### 5.5 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

La société a tiré au mois de septembre 2024 sur la ligne de financement contractualisée en avril 2023, à hauteur de 4,5 millions d'euros, afin de soutenir la stratégie vers une croissance rentable avec des initiatives orientées vers la rentabilité des capitaux investis, le déploiement national par le modèle de l'affiliation et le lancement d'une offre d'abonnement permettant de générer du revenu récurrent.